

**Zeitschrift:** Werk, Bauen + Wohnen  
**Herausgeber:** Bund Schweizer Architekten  
**Band:** 75 (1988)  
**Heft:** 6: Die Peripherie als Ort = La banlieue en tant que site = Periphery as site

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Diplomarbeiten

### ETH-Hauptgebäude Zürich

Die Diplomarbeiten der Abteilung für Architektur der ETH Zürich sind vom 1. bis 30. Juli 1988 ausgestellt. Öffnungszeiten: Montag bis Freitag 7–21 Uhr, Samstag 7–16 Uhr.

Die Diplomanden bearbeiten folgende Themen:

- Neugestaltung Brühlmannareal, Schaffhausen
- Wohn- und Geschäftshaus in Schaffhausen
- Gewerbe- und Dienstleistungszentrum Gaswerk Brugg.

## Symposium

### AIC Symposium 1988

*Colour in environmental design*

7.–11. August in Winterthur

Das AIC-Symposium 1988 über Farbe in der Umweltgestaltung wird diesen Sommer Architekten, Innenarchitekten, Designer, Städteplaner und Wahrnehmungsforscher mit besonderem Interesse für Farbe als visuelles Phänomen gebauter Umwelt aus verschiedenen Teilen der Welt in der Schweiz zusammenführen.

Das Programm umfasst 36 Kurzvorträge und 20 Ausstellungsbeiträge von Farbexperten aus Amerika, Australien, Bulgarien, China, Deutschland, England, Finnland, Frankreich, Griechenland, Holland, Indien, Israel, Italien, Japan, Neuseeland, Norwegen, Österreich, Pakistan, Schweden, der Türkei, Ungarn. Für die Einführungsvorlesung konnte Prof. Tom Porter, Designer und bekannter Fachbuchautor, Dozent am Oxford Polytechnic Department of Architecture, gewonnen werden. Um die direkte gegenseitige Verständigung zu erleichtern, hat man sich für Englisch als offizielle Sprache am Symposium entschieden.

Die International Colour Association AIC ist eine Non-Profit-Organisation forschungs- und anwendungsorientierter Fachleute auf dem Gebiet der Farbe. Deren Exekutive hat Werner Spillmann, Dozent an der Architekturabteilung des Technikums Winterthur und Leiter der Winterthurer Farbkurse, eingeladen, die diesjährige offizielle AIC-Fachveranstaltung in der Schweiz durchzuführen.

Programmhefte mit Anmeldekarte können beim Organisator bezogen werden:

Winterthurer Farbkurse, Prof. Werner Spillmann, c/o Technikum Winterthur, Abteilung für Architektur, 8401 Winterthur, Tel. 052/82 63 02

## Neue Wettbewerbe

### Concours international: «Visions pour la ville du futur»

Ce concours d'idées internationales est le premier d'une succession de compétitions consacrées à la conception de la cité de l'avenir et organisées tous les trois ans. L'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université du Wisconsin est l'instigatrice de cette initiative, dont l'objectif est de renouer avec la tradition des visions futuristes sur la ville. Le concours a obtenu l'approbation de l'Union internationale des architectes.

La session 88 du concours portera sur le futur d'une ville industrielle: Milwaukee (Wisconsin, USA), pour laquelle les concurrents concevront des projets crédibles de planification, de conception et de construction.

Les concurrents devront donner forme à leur vision de quatre zones typiques des villes industrielles comme Milwaukee:

- le centre industriel, quartier des affaires;
- les anciennes zones résidentielles situées à proximité du centre ville et des anciennes usines;
- les structures urbaines après la Seconde Guerre mondiale;
- les zones rurales agricoles.

Une somme globale de 125000 dollars US sera répartie comme suit par le jury: 75000 dollars US pour un, deux ou trois premiers prix; 50000 dollars US pour les seconds prix (de 5 à 10 lauréats). Le jury pourrait décerner, également, des mentions honorables.

Le jury international, représentant les disciplines d'architecture, d'urbanisme et des sciences sociales, sera composé de sept membres dont trois des Etats-Unis, trois d'autres pays et un représentant de l'UIA.

L'inscription est déjà ouverte. Envoi des dossiers du concours aux participants: 30 juin 1988. Date limite d'inscription: 31 octobre 1988; date limite de réception de questions: 31

décembre 1988; envoi des réponses aux questions à tous les participants: 31 janvier 1989; date limite de soumissions des projets: 31 mai 1989; réunion du jury: juin 1989; annonce des résultats: juillet 1989; exposition de tous les projets au Congrès mondial de l'UIA à Montréal, Canada: mai 1990.

### Modalités de participation

Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes de toutes nationalités (les équipes pourront, en outre, comporter des professionnels de toutes les disciplines et des étudiants). Les droits d'inscription s'élèvent à 75 dollars US, payables par chèque ou mandat poste établi à l'ordre de SARUP/UWM Foundation/ICDC et adressés aux organisateurs avant le 31 octobre 1988: ICDC, School of architecture and Urban Planning, University of Wisconsin – Milwaukee, P.O. Box 413, Milwaukee W1 53201 (USA).

Les concurrents ont également la possibilité de se procurer gratuitement une vidéocassette décrivant le concours en adressant la demande aux organisateurs, à l'adresse ci-dessus, et en précisant le format désiré (VHS, Beta, PAL ou Secam).

### Neuchâtel: nouveau théâtre

La Ville de Neuchâtel ouvre un concours d'architecture en vue de la construction d'un nouveau théâtre, dans le Jardin anglais, à Neuchâtel.

Le concours public est ouvert: – aux architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits avant le 1er janvier 1988 au registre neuchâtelois des architectes; – ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Neuchâtel et domiciliés en Suisse, inscrits avant cette même date au REG A ou B des architectes.

L'inscription et la remise des documents de base (dépôt de Fr. 300.–) se feront à l'administration communale, Section de l'urbanisme, 3, faubourg du Lac, 2e étage, à Neuchâtel, où les documents pourront être consultés.

Les projets doivent être rendus jusqu'au 2 septembre 1988 et les maquettes jusqu'au 16 septembre 1988.

Les bureaux de la Section de l'urbanisme sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures.

### Martigny VS: Place de Rome

Le présent concours est organisé par la Commune de Martigny. Il s'agit d'un concours d'idées au sens de l'article 5 de la norme SIA 152. Jury: Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion; Pascal Couchevin, président de la Commune de Martigny; Robert Franc, vice-président de la Commune et président de la Commission des travaux publics; Bernard Schmid, président de la Commission d'aménagement du territoire; Vincent Mangeat, architecte, Nyon; Fonso Boschetti, architecte, Epalinges; Livio Vacchini, architecte, Locarno; suppléants: Roni Roduner, architecte, Arzo; Roby Jordan, urbaniste d'arrondissement, DTP, Sion; Willy Fellay, services techniques, Martigny.

Le concours est ouvert aux architectes et urbanistes établis ou originaires du Valais, des cantons romands ou du Tessin. L'inscription définitive est à faire par écrit auprès de la Commune de Martigny jusqu'au 15 juin 1988 avec le versement d'un dépôt de 300 fr. sur le compte CCP 19-205-6 Caisse Municipale Martigny. La copie du bulletin de versement sera jointe à l'inscription. Ce montant sera remboursé à ceux qui auront remis un projet admis au jugement. Avant l'inscription définitive les intéressés peuvent obtenir gratuitement le programme du concours auprès de la Commune de Martigny (tél. 026/21558). Une somme de 80000 fr. est mise à disposition du jury pour l'attribution de 4 à 7 prix. En outre, une somme de 20000 fr. est réservée pour d'éventuels achats. Les questions relatives au concours seront à présenter, jusqu'au 15 juillet 1988, à l'adresse du secrétariat. Les projets seront envoyés jusqu'au 30 septembre 1988 au plus tard.

Le concours d'architecture a donc pour objet la formation (projet d'espace) et la construction (projet des règles pour la construction de l'espace) de la place de Rome, selon les modalités et dispositions d'un plan régulateur.

### Stäfa ZH: Zentrum Goethestrasse

Die Politische Gemeinde Stäfa und die Deggo AG, Volketswil, veranstalten zusammen einen öffentlichen Ideenwettbewerb für ein Überbauungskonzept des Zentrums Goethestrasse. *Teilnahmeberechtigt* sind alle Fachleute, die im Bezirk Meilen mindestens seit dem 1. Januar 1987 Wohn- oder Geschäftssitz ha-